

Vos questions / nos réponses

Test depisage urinaire thc

Par [Profil supprimé](#) Postée le 26/02/2015 14:22

Bonjour,

J'ai consommé un ou deux joint au début du mois puis plus rien pendant une semaine et demi
Il y a deux semaine j'ai tirer quelque latte sur un joint puis plus rien pendant 4-5 jours
Le weekend-end dernier j'ai du tirer 2-3 lattes sur des joints et plus rien depuis 5 jours,

Je voulais savoir si c'est considéré comme un usage régulier

J'ai un test de dépistage urinaire le 11 mars , donc 18 jours après mes quelque lattes, pensez vous que je serais positif ?
Je vais courir entre 20 min et 30 min tout les jours je pense que cela peut aider a l'élimination, qu'en pensez vous ?

Cordialement

Mise en ligne le 26/02/2015

Bonjour

La frontière entre un consommateur régulier et occasionnel et fixée à environ 10 joints par mois. Soit moins de 3 joints par semaine. Les résultats d'un test urinaire sont donc fonction de cette régularité de consommation. Si vous avez été un consommateur régulier avant la période d'un mois que vous décrivez, il se pourrait que les résultats de vos tests urinaires en soient affectés.

Si le fait de courir peut représenter une source de plaisir et avoir des effets bénéfiques pour la santé (du moins lorsque la course est pratiquée dans les limites de vos capacités physiques), il ne nous semble pas qu'elle ait un effet sur la positivité des tests de dépistage. Il n'existe, en effet, pas de méthode scientifiquement prouvée qui puisse évacuer les traces de THC dans le corps. Aucune boisson, aucun aliment ou aucune pratique sportive.

Nous ignorons dans quel contexte vous passez ces tests de dépistage. Mais il nous semble que le contrôle de vos consommations vous demande un effort. Nous attirons votre attention sur le fait que la consommation de produits psychoactifs est incompatible avec la conduite d'engin, de véhicule ou certaines responsabilités.

Nous restons à votre disposition si vous voulez trouver de plus amples informations sur le dépistage ou sur la question de la dépendance et les possibilités de s'en libérer. Nous sommes joignables dans cette rubrique, par chat ou par téléphone au 0 800 23 13 13 de 8h à 2h 7j/7j (appel anonyme et gratuit depuis un poste fixe). Nos écoutants proposent une écoute et un soutien bienveillant et peuvent vous informer sur les mécanismes de la dépendance et les dispositifs d'aide existants.

Cordialement.
